## VASARELY DONNE A L'AVANT-GARDE SA VILLA MÉDICIS

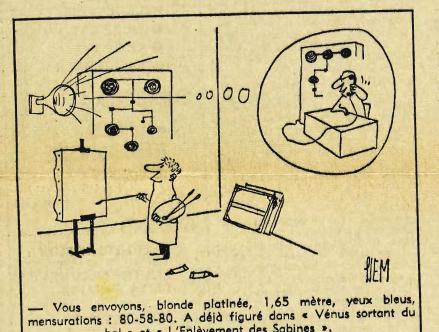
ES inconditionnels Vasarely qui n'auront pas admiré chez Denise René, à Paris, la semaine prochaine, ses « polychromies multidimensionnelles >, pourront bientôt se consoler en visitant le musée permanent où les œuvres du peintre seront exposées dans seize machines à débiter les tableaux. Imaginez de grandes boîtes métalliques dans lesquelles les toiles bougent, rie. Il était dans un état lamentable.

Vasarely a refait la toiture et les sols. Il a renforcé les poutres de façon à ce que son musée puisse recevoir simultanément plusieurs centaines de visiteurs sans risques. Il a fait poser des vitres, installer un chauffage électrique. L'avancement des travaux (il ne reste plus à terminer que l'éclairage, le dispositif de présentation qualifiées, désirant étudier des problèmes sociaux, économiques ou ethniques. Une animation permanente sera assurée par les pensionnai-res de Vasarely. Grâce à lui, l'avant-garde disposera enfin d'une véritable « Villa Médicis ». Mais on n'y entrera pas comme dans un musée de l'Etat. Avant d'y être admis pour un stage de trois à six mois, les candidats devront passer un concours difficile. Après quoi, on leur fera étudier, non pas l'art en général, mais des techniques de pointe comme polychromie architecturale, les idées de multiples et les mass media (cinéma, télévision, presse, etc.).

Par la suite, le château de Gordes sera directement relié par ordinateur à des universités américaines (comme celle de Boston par exemple). Ainsi seront emmaga-sinés tous les éléments de référence importants sans que l'on ait à installer de coûteuses et encombrantes

bibliothèques.

Enfin, au début de l'année prochaine, l'insatiable Vasarely commencera à construire, à deux kilomètres du château de Gordes, une seconde fondation. Celle - là sera constituée d'une quinzaine d'hexagones aux murs de ciment blanc et noir, éclairés par le haut et où l'on pourra exposer des œuvres encore plus ambitieu-ses. Au moins dans leurs proportions. Pour trouver les fonds nécessaires (dix millions nouveaux, c'est-à-dire ce qu'a coûté la Fondation Maeght), Vasarely va sortir un album de grand luxe. Les trois cents exemplaires de-vraient se vendre très cher, puisque l'an dernier l'édition des « Discours de la Méthode >, comprenant vingtquatre de ses œuvres, avait été immédiatement épuisée malgré le prix pourtant coquet de trois mille dollars le livre. Les amateurs qui se sont jetés dessus n'ont pas fait une mauvaise affaire : on cote aujourd'hui déjà ces ouvrages deux fois plus...



bal » et « L'Enlèvement des Sabines ».

reculent, glissent à droite ou à gauche, et prennent place sur des chevalets métalliques montés sur roulements à billes.

Encore faudra-t-il, si l'on opte pour la seconde solution, se trouver en Provence car le musée Vasarely doit s'ouvrir près de Cavaillon, dans le château de Gordes que le maire de cette petite localité a loué à Vasarely movennant un franc symbolique de loyer pour trentetrois ans. En contrepartie, le peintre a pris à sa charge tous les travaux de restauration. Le château, classé monument historique, avait suc-cessivement servi de caserne, de restaurant et de maides œuvres et l'aménagement d'une salle de cinéma) permet d'espérer l'inauguration officielle pour le mois de juin prochain.

Dans la corbeille de noces, Vasarely dépose discrète-ment quinze cents originaux portant sa signature. Cette abondance mérite une explication: avant chaque œuvre importante, Vasarely a toujours exécuté un premier prototype. Or, il ne s'est jamais séparé de ces prétableaux et c'est ainsi que l'intégralité de son œuvre ornera les cimaises de la fondation.

La peinture ne suffisant pas à son bonheur, il céga-lement prévu des colloques réunissant des personnalités A l'ordre du jour de la session de printemps du Conseil de Paris

## STATIONNEMENT PAYANT:

## UN SYSTÈME DE "CHÈQUES-PARKING" POURRAIT ÊTRE INSTITUÉ

## sur les contre-allées et les trottoirs aménagés

E Conseil de Paris ouvrira lundi sa session de prin-temps. Les problèmes de stationnement payant en surface seront de nouveau évoqués. En 1968, le Conseil avait décidé d'instituer le stationnement payant sur quelque 4.500 places situées sur des pistes spécialement amé-nagées. Les résultats techniques et financiers des premières expé-riences (450 places) seront com-muniqués à l'Assemblée. Certains

muniqués à l'Assemblée. Certains amendements aux décisions prises seront proposés.
C'est ainsi que sur les pistes situées dans la zone bleue actuelle le tarif qui avait été fixé à 0,50 F l'heure, serait de 1 F l'heure et la durée du stationnement autorisée, selon le régime actuel de la zone bleue, limitée à une heure sauf pendant la période du déjeuner.

ner. Il est, en outre, demandé à l'Assemblée d'inclure parmi les pistes où le stationnement devra

Lundi, ouverture du parking Joffre à Paris

Le parking souterrain Joffre (place Joffre, 7e arron-dissement) sera ouvert lundi matin. Il comporte 650 pla-ces en sous-sol sur trois ni-veaux et 380 places en sur-face, soit au total 1.030 emplacements.

Les accès sont situés l'angle de l'avenue de La Bourdonnais et de l'avenue de La Motte-Picquet.

être payant celles des avenues Kléber et Iéna et de l'avenue Carnot pour 760 places au total. En définitive, le programme tend à la mise en service le plus rapidement possible d'environ 2.200 places au tarif de 1 franc l'heure avec limitation de durée à une heure, et d'environ 1.900 places à 1 F les deux heures.

Le système de recouvrement proposé serait celui du chèque de stationnement. Les usagers achètent une série de ces chèques dont chacun représente une

ques dont chacun représente une

tranche de stationnement et les utilisent selon leurs besoins.

Il s'agit ici de projets intéressant les projets aménagés et non tationnoment payant

de la Ville de Paris. Une communication fait le point de la doctrine ayant présidé à l'élaboratrine ayant preside à l'elabora-tion du schéma directeur et in-dique les principaux projets d'aménagement de la voirie de distribution qui pourraient être inscrits à des programmes ulté-rieurs, en fonction des possibili-tés hydrétoires tés budgétaires.

• TOURISME. — Les problèmes généraux du tourisme à Paris seront évoqués. Un redressement est en cours dans le domaine hôtelier. Le potentiel actuel de 56.500 chambres pourrait être augmenté de 400 unités dès 1970 et, à plus long terme, de 9.000 unités, répondant aux normes actuelles de confort et de prix des circuits touristiques interna-

La création d'un office du Tou-risme est proposée au Conseil de Paris. Il regroupera les moyens d'action dont dispose actuelle-ment la ville, de façon dispersée, et sera le prolongement de l'Administration sur le plan de l'action quotidienne.

SANTE. -- Plusieurs mémoires concernent la santé publique, notamment en vue du dévelop-pement des équipements pour la lutte contre les maladies menta-les. Un centre de santé mentale serait créé à l'hôpital Marmottan. Il comporterait un service pour l'accueil, l'orientation et les soins des toxicomanes.

D'autres sujets seront encore abordés. Dans le domaine de l'enges d'enseignement secondaire seraient créés pour la transfor-mation de collèges existants et grâce à des réalisations nouvelles. Une communication est consacrée aux études des méthodes modernes de collecte des ordures ménagères. Un programme d'exploitation du parc floral de Vincennes est soumis à l'Assemblée parisienne. Ce parc doit être ouvert le 1er mai prochain.

Guy Muller.

Z PAITS DIVERS SOUS LE MARTEAU **D'IVOIRE** 

3 ETRANGER AFRIQUE

4 JEUNESSE ECOLE UNIVERSITE ARTS ET LETTRES

• HOTEL DROUOT

5 LE VOYAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AUX U.S.A.

6 INFORMATIONS **POLITIOUES** ET SOCIALES

AGRICULTURE

NOUVELLES RELIGIEUSES

MEDECINE

• LE TEMPS

LA JOURNEE

90000

« LE FIGARO » **ECONOMIE-FINANCE** 

BOURSE DE PARIS

**MARCA** 

RADIO-TELEVISION: TOUS LES PROGRAMMES DE LA SEMAINE

(E) LES COURSES

20 SPORTS

AU ROND-POINT **DES ONDES** 

22 SPECTACLES

24 HEURES **SUR 24** 

LES COURS DE L'IMMOBILIER

MOTS CROISES

et pages 8, 18 et 19 NOS PETITES **ANNONCES** 

**500 KILOMÈTRES D'AUTOROUTES** construits par les sociétés d'économie mixte